

# INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA

## Renouvellement de l'entente TVA

UNE PREMIÈRE POUR LES ADAPTATEURS ET LES AUTEURS DE NOUVEAUX MÉDIAS ET UNE REFONTE DES MARCHÉS D'EXPLOITATION

Les négociations avec TVA pour le renouvellement de l'entente collective ont finalement trouvé leur conclusion fin mai. Cet accord, dont la signature officielle est prévue fin octobre, comporte, entre autres éléments nouveaux, des lettres d'entente pour le doublage en surimpression vocale et l'écriture pour les nouveaux médias, de même qu'une refonte importante des dispositions relatives aux marchés d'exploitation et des articles spécifiques sur le placement de produits.

La lettre d'entente pour le doublage en surimpression vocale constitue une première pour la SARTEC qui représente les adaptateurs depuis 2007 et qui, tout en négociant avec l'Association nationale des doubleurs depuis décembre 2008, a profité du renouvellement de l'entente TVA (auteurs) pour y inclure ce nouveau secteur et encadrer les conditions minimales de la prestation de services des adaptateurs. TVA effectuée, en effet, depuis 2008, le doublage de plusieurs séries diffusées sur les différents canaux du groupe. Outre certaines dispositions relatives au matériel fourni, à la livraison du texte, au crédit au générique et aux droits, la lettre d'entente sur le doublage prévoit un cachet minimum basé sur le plus élevé soit d'un tarif à la ligne (1 \$ la ligne) ou d'un tarif forfaitaire (940 \$ pour un épisode d'une heure). Si, par exemple, l'adaptation d'un épisode d'une heure comporte 940 lignes et moins, le forfait s'applique, si le nombre de lignes traduites est supérieur, c'est le tarif à la ligne qui s'applique. Au cachet versé s'ajoute également la contribution usuelle du producteur à la Caisse de sécurité.

La lettre d'entente relative à la production originale destinée aux Nouveaux médias

s'avère également intéressante par l'établissement d'un tarif spécifique pour cette écriture, lequel se rapproche de celui pratiqué en télévision. Le paiement du cachet emporte des droits d'utilisation d'un an sur les nouveaux médias et l'acquisition de droits additionnels est rémunérée selon un pourcentage du cachet initial ou des revenus selon que l'œuvre est offerte gratuitement ou non au public. Si une œuvre des nouveaux médias est diffusée sur les médias traditionnels, le tarif est alors ajusté à celui de la télé, de même que les droits de reprises applicables.

Du côté de la production télévisuelle cette fois, les discussions ont surtout porté sur une refonte des différents marchés

**La lettre d'entente pour le doublage en surimpression vocale constitue une première pour la SARTEC qui représente les adaptateurs depuis 2007.**

d'exploitation. Si le tarif reprise sur le réseau conventionnel a été quelque peu réduit, la diffusion sur les canaux spécialisés, la télévision payante et les nouveaux médias est désormais tarifée. L'association des auteurs à la vie économique de l'œuvre est maintenue sur les nouveaux médias où, par exemple, le contenu offert sur demande et payable à l'unité est rémunéré par un pourcentage du cachet initial, qui constitue une



C'est au chalet de notre présidente à Chertsey que la SARTEC a célébré les vingt ans de services de trois vaillantes travailleuses expérimentées et dévouées à la cause des auteurs. Elles ont chacune reçu des accessoires de voyage pour marquer l'événement. Par ce beau dimanche de septembre, il était bon de se retrouver pour saluer le travail assidu de nos collègues: Diane Archambault, Valérie Dandurand et Suzanne Lacoursière!

Bravo les filles et longue vie à toutes les trois!

### [ SOMMAIRE ]

- 2 Nouveaux membres
- 2 Avis de recherche
- 2 Petites annonces
- 3 Cours écrire ton court !
- 3 L'Inis : nouveau programme
- 4 Entrevue Glamour...
- 5 INPUT II
- 5 Éléphant
- 6 Les défis de la scénarisation : Un duel à trois...
- 8 Assemblée générale
- 8 Place aux auteurs
- 9 Félicitations aux lauréats
- 9 Nomination
- 10 Projets acceptés
- 10 Financement
- 10 Parachèvement de l'écriture d'un scénario
- 11 Stratégie sur l'économie numérique du Canada
- 12 Le régime des rentes du Québec

**[ AVIS DE RECHERCHE**

Nous avons des redevances versées par les producteurs privés ainsi que des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Andrée Dufresne, Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Succession Michel Robert, Hubert Blais, Émile Coderre, Claude D'Astous, André Desrochers, Léon Dewine, Jean-Marc Drouin, Jean Guillaume, Lyette Maynard, Jean-François Paradis, Guy Parent, Gema Sanchez, Marie T. Daoust, Taib Soufi, Najwa Tlili.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au (514) 526-9196.

**[ PETITES ANNONCES**

**Espace à louer**

Du 1 juillet au 31 mars 2011

225 \$ / mois

Charmant petit bureau fermé et meublé (bureau de travail pour ordinateur et chaise ergonomique). Idéal pour écrivain, scénariste, illustrateur, graphiste, chercheur, etc...

Le chauffage, internet Haute Vitesse sans fil, et l'accès aux espaces communs sont inclus dans le prix du loyer. Possibilité d'avoir le téléphone à vos frais, mais nous privilégions les locataires qui ont leur cellulaire et parlent peu au téléphone au travail. Le bureau est situé dans un grand atelier de 700 pi<sup>2</sup> comportant trois espaces indépendants, à deux pas du parc et du métro Laurier. Les deux autres espaces sont déjà occupés par deux artistes (une peintre et un écrivain).

Information : 514 288-1336 ; 514 616-0286 ; local\_201@bell.net

**Logement à sous-louer**

Mon logement est à sous-louer du 5 octobre 2010 au 5 janvier 2011. Il est situé sur le Plateau Mont-Royal, rue Berri. Je demande 1 200 \$ par mois. C'est un 6 ½ avec une chambre fermée + un divan-lit double. Un grand bureau idéal pour travailler. Très lumineux. Tout est inclus : internet, câble, chauffage, etc. Photos sur demande.

Je suis aussi intéressé par un échange sur Paris. Vous pouvez me joindre au 514 567-4338 ou m'écrire à : gillesnoel12002@yahoo.fr

**[ NOUVEAUX MEMBRES**

Depuis notre dernier numéro (juillet 2010), nous comptons les nouveaux membres suivants :

- ARSENAULT Annie
- BARRIAULT Pascal
- BERNIER François
- BIANCHI Jean
- BLANCHETTE Frédéric
- BOULERICE Simon
- COHEN Simon
- CÔTÉ Korine
- CYR Luc
- DOUVILLE Patrick
- DUFORT Jean-René
- FIOLA Pierre
- GÉLINAS Yannick B.
- GERVAIS Pascal-Gilles
- GONTHIER Annette
- GRAVEL Nicole
- GUY Suzanne
- JOMPHE Pierre
- L'HEUREUX Alexandre
- LAPIERRE Stéphane
- LAPRISE Philippe
- LAUZON Mylène
- LIZOTTE Kim
- MÉTHÉ François
- MÉTIVIER Martin
- MICHAUD Luc
- NOBERT François
- PARENT Rémy
- PELLETIER Frédéric
- REYMOND William
- SAVARD Denis
- SIMARD Matthieu
- TREMBLAY Emmanuel
- TURQUET Benjamin

**Membres associés**

- ALLARD Caroline
- DIAZ Daniel
- GAUVIN Émilie
- LÉVESQUE Michel J.
- PECHARD Céline

**[ INSCRIVEZ VOS CRÉDITS !**

Votre inscription dans le bottin électronique n'est plus à jour ? Vous avez des nouvelles données à nous communiquer ou à corriger ? En tout temps, vous pouvez modifier votre inscription en vous servant de la fiche de renseignements dans notre site Internet à l'adresse suivante :

[www.sartec.qc.ca/la\\_sartec/services.htm](http://www.sartec.qc.ca/la_sartec/services.htm)

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Odette Larin au (514) 526-9196 ou [information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)



SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA  
L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet  
Montréal, (Québec) H2L 2Y6  
Téléphone : 514 526-9196  
Télécopieur : 514 526-4124  
[information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)  
[www.sartec.qc.ca](http://www.sartec.qc.ca)

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PRÉSIDENTE

**Sylvie Lussier**

VICE-PRÉSIDENT

**Mario Bolduc**

TRÉSOSIÈRE

**Louise Pelletier**

SECRÉTAIRE

**Joanne Arseneau**

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

- Michelle Allen**
- Geneviève Lefebvre**
- Mathieu Plante**
- Marc Roberge**
- Luc Thériault, délégué des régions**

**SECRÉTARIAT**

DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Yves Légaré**

DIRECTRICE ADJOINTE

**Valérie Dandurand**

CONSEILLERS EN RELATIONS DE TRAVAIL

- Suzanne Lacoursière**
- Mathieu Poirier**

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

**Odette Larin**

ADMINISTRATRICE

**Diane Archambault**

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

**Micheline Giroux**

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

**Mireille Lagacé**

COMMIS AUX COMPTES À RECEVOIR

**Marie-Andrée Guinard**

COMMIS DE BUREAU

**Mélissa Brosseau**

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

**Manon Gagnon**

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE

**M.-Josée Morin**

IMPRESSION

**Imprimerie EXPRESSART Inc.**

**APPELS À FRAIS VIRÉS**

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

## Renouvellement de l'entente TVA

(suite de la Une)

avance sur des redevances calculées sur un pourcentage des revenus bruts.

Enfin, l'entente collective encadre désormais à la fois le placement de produits et l'autopublicité commanditée. Dans le premier cas, les articles 4.7.1, 4.7.2 et 4.7.3 prévoient que le producteur ne peut pas demander à l'auteur d'écrire un texte ou une scène ou de les modifier à des fins de placements de produits. Si le producteur souhaite qu'un ou plusieurs personnages d'une émission manipule(nt) un produit à l'écran de façon à mettre ce produit ou ce service en valeur, il doit obtenir le consentement écrit

**L'entente collective encadre désormais à la fois le placement de produits et l'autopublicité commanditée.**

de l'auteur et lui payer un supplément à être négocié de gré à gré entre les parties. Toutefois, il n'est pas nécessaire de demander l'autorisation de l'auteur si un produit sert d'accessoire ou d'élément de décor et n'est pas manipulé par un personnage. Quant à l'autopublicité promotionnelle, la mention verbale du commanditaire, sa signature visuelle et ses produits peuvent être visibles avec ou sans référence avec l'univers ou au contenu de l'émission, mais il n'est pas permis qu'un personnage ou un extrait soit identifié ou que les prix des produits ou leurs points de vente soient précisés.

Finalement, la nouvelle entente prévoit une augmentation générale des tarifs (de 2 % à 2,5 % par année depuis 2007) et une majoration de la contribution du producteur (de 1,5 % en trois ans). Pour plus d'information, consultez le site Web de la SARTEC. ¶

YVES LÉGARÉ, directeur général

12<sup>e</sup> ÉDITION

## Cours écrire ton court!

### Dévoilement des sept scénaristes finalistes et des consultants

COURS ÉCRIRE TON COURT organisé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en collaboration avec la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Festival du nouveau cinéma, Writers Guild of Canada (WGC), Sid Lee, Jimmy Lee et la Maison de la culture Maisonneuve, ont récemment dévoilé les noms des sept scénaristes sélectionnés pour cette 12<sup>e</sup> édition ainsi que des consultants qui les épauleront.

La SODEC a reçu au total 90 candidatures, dont 7 ont été sélectionnées :

- Chloé Cinq-Mars, *La Voix*
- Marilyn Cooke, *Cadette Mendoza*
- Thibaud Cyr Nicoloff, *Balkanisation intime*
- Marie-Ève Juste, *Avec Jeff, à moto*
- Sarah Lalonde, *Mélo die et Gustave*
- Duncan McDowall, *The Horse Latitudes*
- Mark Slutsky, *Sorry, Rabbi*

Les scénaristes consultants sont **Manon Briand** (*2 secondes, Cosmos, La turbulence des fluides*), **Martin Girard** (*Le Secret de ma mère, Les Parent*), **Heather O'Neill** (*St. Jude*), **Simon Lavoie** (*Le déserteur, Une chapelle blanche*), **Jacques Marcotte** (*J'aime, j'aime pas, Bar Salon*), **Jacob Potashnik** (*Stardom*) et **Monique Proulx** (*Le Sexe des étoiles, Homme invisible à la fenêtre*).

Un jury constitué de cinq membres identifiera les scénarios qui se verront attribuer les prix suivants :

- Le « **Grand Prix** »
- Le « **Prix SODEC/SARTEC** ».
- Le « **WGC/JIMMY LEE Prize** »

Pour plus de détails, consultez le [www.sodec.gouv.qc.ca](http://www.sodec.gouv.qc.ca).

Information : **Francine Landry**, coordonnatrice

Tél. : 514 841-2330

Courriel : [francine.landry@sodec.gouv.qc.ca](mailto:francine.landry@sodec.gouv.qc.ca)

**nouveauté**

## PROGRAMME ÉCRITURE D'UNE SÉRIE TÉLÉVISUELLE

Afin de répondre aux nombreuses demandes formulées par nos clientèles, L'INIS va offrir, en février 2011, un nouveau programme consacré à l'écriture d'une série télé. Ce programme aura pour objectif d'offrir un accompagnement professionnel aux auteurs qui veulent faire avancer leur projet de série jusqu'à une version susceptible d'intéresser les sociétés de production et pouvant, éventuellement, être déposée auprès des organismes de financement à l'étape du développement. Les détails relatifs à ce nouveau programme de formation (dates, coût, modalités d'inscription) seront connus sous peu.

**L'inis**



DOMINIQUE CHARTRAND

GLAMOURAMA, LA VIE GLAMOUREUSE DES AUTEURS

# Info-Sartec

## (la gazette des scénaristes)

PAR GENEVIÈVE LEFEBVRE

« Premier roman. Un polar. Pour être honnête, je n'ai pas écrit ce livre pour vous, mais pour moi. Je venais de sortir de trois années de rigueur intense avec *Dominici non coupable*. J'avais besoin de respirer, de m'aérer la tête. Alors, je me suis mis à tuer ».

— WILLIAM REYMOND, à propos de son roman *Rouge lavande*.

**A**mis scénaristes, cette chronique a le bonheur de recevoir l'auteur de cette inspirante citation, un collègue scénariste, français vivant aux États-Unis et qui vient pourtant d'écrire un film tourné à Montréal par un gars de Québec (vous vous y retrouvez ? Non ? C'est pas grave, poursuivez, tout s'éclaira au début de l'acte II).

En attendant, laissez-moi vous présenter le personnage principal de cette chronique. Il s'appelle William Reymond. Il est journaliste, écrivain et scénariste de *L'Appât*, un film réalisé par Yves Simoneau.

**Entrevue Glamour...**

**GL :** Cher William Reymond, de Paris à Montréal, en passant par le Texas et Twitter, vous semblez être un homme du monde. Quelle est votre définition du glamour ?

**WR :** J'habite à Dallas, je me rase tous les trois jours et j'écris en short. Je ne suis pas certain d'être le plus qualifié pour répondre à la question. Plus sérieusement, à tort ou à raison, j'ai toujours associé le concept d'aventures à celui de glamour. À cause d'Errol Flynn, Gary Cooper, Gary Grant, Stewart Granger et le cinéma de mon enfance.

**GL :** À ce titre, considérez-vous le facteur « glamour » d'une histoire avant de vous y intéresser ? Sinon, quel est « l'élément » déclencheur qui vous fait plonger dans une histoire ?

**WR :** Dans le cadre de ma définition, oui. Mais en général, il y a plusieurs éléments. L'élément le plus déterminant au grand plongeon reste l'envie que j'ai de connaître où il mène. Faut pas l'oublier : je suis mon premier lecteur.

**GL :** Quelle importance accordez-vous à l'apparence de vos personnages ? Ou, pour paraphraser McLuhan « is the costume the message » ?

**WR :** Une importance croissante. Il a fallu commencer à écrire pour le cinéma pour que je me rende compte combien le costume faisait le personnage. Pour moi, c'est désormais aussi important que son passé. Cela permet de comprendre qui il est, d'où il vient et où il va.

Sur *L'Appât*, les costumes et accessoires de Poirier (Guy A. Lepage) et Ventura (Rachid Badouri) en disent plus sur eux que n'importe quelle présentation.

**GL :** Vous êtes français, vivant aux États-Unis, travaillant sur un film montréalais, sortir son passeport fréquemment aide-t-il à mieux écrire ?

**WR :** Sans l'ombre d'un doute. Cela permet de s'enrichir de multiples cultures, références et influences. De comprendre par exemple ce qui fait rire à Paris ne le fait pas vraiment à Montréal voire pas du tout à Dallas. Ou alors pas de la même manière. À titre personnel, un des avantages que j'en retire c'est que je pense pouvoir être capable d'écrire pour ces trois publics-là.

**GL :** Comment votre œil de scénariste « voit-il » Montréal ? Quels sont, d'après vous, ses éléments cinématographiques les plus intéressants ?

On peut tout créer à Montréal. L'Amérique bien sûr mais aussi l'Europe. On y a même fait l'Italie de la Renaissance pour *Assassin's Creed Lineage*. Certes c'était de l'écran vert, mais le travail effectué par Hybride, compagnie québécoise, prouve que tout est possible à Montréal. Ce qui veut dire que l'imagination n'a pas de limite... Puis elle se frotte à la réalité du budget !

**GL :** Vous êtes journaliste d'enquête, écrivain, scénariste. Comment cohabitent ces différentes « épouses & concubines » dans la vie d'un seul homme ?

## À l'agenda

**WR :** Je suis un homme choyé, donc formidablement bien. Les trois exercices s'enrichissent l'un des autres. Et puis, pour moi, fiction ou non-fiction, je suis convaincu que tout cela repose sur le même talent : celui de raconter une histoire. J'ai d'ailleurs la faiblesse de me considérer comme un « storyteller » pour emprunter un anglicisme.

**GL :** Vous êtes la plume en 140 caractères derrière le compte Twitter et le compte Facebook du film *L'Appât*. Que tirez-vous de cette expérience de « relationniste » du film que vous avez écrit ?

**WR :** J'adore cela. Dès que nous avons eu le financement, je me suis porté volontaire. Si cela tenait qu'à moi, il faudrait pousser la chose encore plus loin. Le Web 2.0 permet d'être créatif à moindres frais. Et puis, c'est un tel bonheur de partager et recevoir en retour.

**GL :** Votre site personnel est bien pensé, bien construit, bien « dialogué ». Parlez-moi des avantages et des inconvénients pour un auteur d'avoir un site personnel.

**WR :** Merci. Écrire est un exercice solitaire. Un site personnel permet de créer un lien avec son lectorat et de briser une certaine forme d'isolement. L'inconvénient, c'est évidemment que tout cela prend énormément de temps. Et que de fait cela installe une double frustration. Chez le lecteur de voir son courriel sans réponse et puis chez moi de ne pas être à la hauteur de l'attente.

**GL :** Et enfin, je ne saurais vous quitter sans vous demander une question cruciale : comment êtes-vous habillé quand vous écrivez ?

**WR :** Comme je vous le disais en short et plus généralement en « mou ». Quand j'écris, le confort passe avant le...glamour. Désolé ;)



DIDIER PRUVOT © ÉDITIONS FEMMARION

### WILLIAM REYMOND

Scénariste de *L'Appât*,  
une comédie avec Guy A. Lepage et Rachid Badouri.  
Sortie 17 décembre 2010.  
@lappat\_lefilm  
[www.facebook.com/lappat.lefilm](http://www.facebook.com/lappat.lefilm)

[www.williamreymond.com](http://www.williamreymond.com)  
@WilliamReymond

### INPUT II

*La rencontre annuelle des passionnés de la télévision*

*De grands moments de la télévision publique à travers le monde*

Les jeudi, vendredi et samedi 4,5 et 6 novembre

Maison de Radio-Canada à Montréal

Renseignements et inscription gratuite :

Christiane Dalpé

Téléphone : 514 597-4384

Télécopieur : 514 597-4599

[christiane\\_dalpe@radio-canada.ca](mailto:christiane_dalpe@radio-canada.ca)

Consultez le site Web pour plus de détails

[www.radio-canada.ca/input2](http://www.radio-canada.ca/input2)

### SOMMET INTERNATIONAL DU JEU À MONTRÉAL (SIJM)

8-9 novembre 2010

Hôtel Hilton Bonaventure

Pour plus d'information

T : 514 848-7177 ou 1 866 848-7177 (Canada/États-Unis)

[www.sijm.ca/2010/fr](http://www.sijm.ca/2010/fr)

### 13<sup>es</sup> RENCONTRES INTERNATIONALES

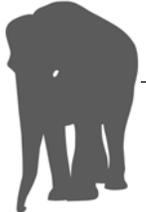
#### DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL

Du 10 au 21 novembre 2010

[info@ridm.qc.ca](mailto:info@ridm.qc.ca)

[www.ridm.qc.ca](http://www.ridm.qc.ca)

# Éléphant



## mémoire du cinéma québécois

### Signature d'une entente entre Quebecor et la SARTEC

C'est en juin dernier qu'une lettre d'entente a été signée entre Quebecor, l'ARRQ, l'UDA et la SARTEC pour faciliter la libération de droits pour le projet Éléphant, dédié à la numérisation des œuvres du répertoire cinématographique québécois et à la diffusion du service de Vidéo sur demande Illico. Dans le cadre de ce projet, quelque 800 longs métrages québécois seront graduellement transférés sur support numérique (conventionnel et HD).

Étant donné la diversité des ententes collectives ou des contrats individuels en vigueur pour une telle variété d'œuvres, la lettre d'entente met de l'avant deux options pour rémunérer les scénaristes, réalisateurs et artistes : l'une basée sur les ententes ou contrats conclus à l'époque ; l'autre en fonction d'un pourcentage des frais de transaction. Tel qu'annoncé lors du lancement du projet en 2008, Quebecor ne prendra qu'un montant minimal des revenus (10 %) pour couvrir une partie des frais d'opération de la plateforme et versera de plus un pourcentage de 7 % aux associations pour le bénéfice de leurs membres.

[elephant.canoe.ca](http://elephant.canoe.ca)



# Un duel à trois... mais pas d'extra-terrestres

PAR MATHIEU PLANTE VU PAR CLAUDE ROBINSON

Pour son troisième **Fantastique week-end du court métrage québécois**, le festival **Fantasia** qui s'est déroulé en juillet dernier, présentait trois colloques, dont un consacré aux défis de la scénarisation, l'animateur Marc Lamothe aussi directeur de l'événement, accueillait trois scénaristes passionnés : Simon Olivier-Fecteau, Patrick Senécal et Ian Lauzon.

**A**u risque d'en décevoir certains dès le départ, bien que ce colloque sur la scénarisation a été organisé dans le cadre du festival Fantasia, il n'y a eu aucune infestation de morts-vivants décomposés, aucun extra-terrestre ne s'est joint au public, et aucune des têtes présentes dans cette salle de l'Université Concordia ne nous a fait la surprise d'exploser. Il nous est tout de même permis avec un peu d'imagination de voir nos trois panellistes comme une version québécoise d'un duel à trois digne des plus grands *westerns spaghetti* de Leone. Les arguments massue qui jailliront de toutes parts laisseront-ils des survivants ? Que commencent les hostilités...

Simon-Olivier Fecteau part le bal en affirmant qu'il a très tôt rêvé de devenir un artiste.

« J'ai commencé à triper sur le cinéma à sept ans quand j'ai reçu une caméra *Fisher Price* en plastique, celle qui marchait avec des petites cassettes audio. Je me suis rendu compte plus tard que ce que je fais aujourd'hui est exactement pareil à ce que je faisais à cet âge-là, il n'y a pas de différences au niveau de la création. Sauf évidemment pour l'expérience et les moyens que j'ai acquis. »

Quelques années plus tard, sa participation à la première mouture du groupe d'humour les *Chick'N Swell* lui ouvrira les portes de l'industrie. Avec les deux autres membres du groupe, Simon-Olivier touchait un peu à tout : écriture, jeu, montage.

« Au niveau de la scénarisation, ce que j'ai compris à ce moment-là, c'est qu'on n'écrit pas de ligne qui ne sert pas. Tout ce qui est écrit est essentiel. »

A-t-il déjà suivi des cours d'écriture ?

« Non. J'étais un peu arrogant. À 17 ans, je me disais que les arts, ça ne s'apprenait pas à l'école. Comme je n'ai jamais eu de cours, ça aurait pu mal tourner. Mais je crois que le vrai talent, c'est la passion. On apprend plus en côtoyant d'autres talents, par osmose. »

Et Patrick Senécal ? Est-il vrai qu'il a d'abord voulu devenir médecin ?

« Oui ! Mais mon père m'a dit : "Si tu deviens médecin, je deviens pape." C'est vous dire à quel point il y croyait. J'aimais le cinéma, mais comme je n'avais pas de caméra *Fisher Price* (rire du public) c'était plus facile d'écrire. Le cinéma, ça me semblait trop gros, trop inaccessible. J'ai commencé à écrire à la main et à 12 ans, j'ai eu ma première machine à écrire. Quand je suis arrivé à Montréal, ça a été un choc de découvrir la "Boîte noire". Et à 15 ou 16 ans, j'enregistrais les films cotés 1 et 2 à la télévision, et quelques fois, je me sentais coupable de ne pas aimer ça. »

« Je ne suis pas le genre de gars qui va cogner aux portes. C'est un ami qui m'a proposé de se faire passer pour mon agent et d'aller présenter *Sur le seuil* à un éditeur. C'était une idée de fou, mais ça a marché. À l'époque, on ne faisait pas de films de genre au Québec. À part peut-être le thriller *Pouvoir intime* de Simoneau. Et on faisait aussi très peu de films d'horreur. »

## SIMON-OLIVIER FECTEAU

### TÉLÉVISION

*Chick'N Swell*

En audition avec Simon, Webtélé

### FILM

*Le technicien, CM*

*Bluff, LM*

*Le pouce vert, CM*

*Les derniers jours, CM*



RENAUD SAKELARIS © FANTASIA

Simon-Olivier Fecteau

## PATRICK SENÉCAL

### TÉLÉVISION

Chambre n° 13 (Le cœur à l'ouvrage)  
Reine rouge, Webtélé

### FILM

Les 7 jours du Talion  
5150 rue des Ormes  
Sur le Seuil

### PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Projets X (scénario original)  
Aliss  
Sept comme setteur

[www.patricksenecal.net](http://www.patricksenecal.net)



Patrick Sénécal

C'est le réalisateur Éric Tessier qui a un jour appelé Sénécal parce qu'il souhaitait réaliser *Sur le seuil*.

« Je me suis demandé : c'est qui ça, Éric Tessier ? Un jeune ado de dix-sept ans et demi qui vit encore chez sa mère et qui veut faire jouer son cousin dans le film ? Mais, il m'a montré ses courts métrages et j'ai vu qu'il était sérieux et qu'il avait compris ce que j'avais voulu faire avec mon livre. Et c'est à ce moment que j'ai appris comment scénariser. »

A-t-il suivi des cours d'écriture ?

« J'ai un bac en études françaises, en littérature. Et j'ai voulu ensuite faire une maîtrise en cinéma. Mais je n'ai pas aimé ça. C'était trop intello, toujours Goddard, Goddard, Goddard. Jamais personne ne parlait du simple plaisir de voir un bon film. »

Ian Lauzon lui aussi s'est inscrit en Études françaises à l'Université de Montréal, même s'il n'avait pas fini son cégep. Son adolescence errante lui a fait parcourir Flaubert, Stendhal, Derrida et autres grands philosophes.

« J'ai eu un parcours un peu anarchique, je n'ai jamais fini mon secondaire. Mon but était de comprendre large avant de m'abandonner à mon intuition. J'ai enseigné au cégep en littérature. J'ai ensuite fait du théâtre expérimental, des petites piécettes de 20 minutes. »

De l'underground, il est ensuite passé au *mainstream*.

« Ça me choque quand on dit que le Québec se plie face aux États-Unis. Le débat entre le cinéma d'auteur et le cinéma commercial est un faux débat. Les Américains ne font que reprendre les leçons des Grecs qui ont tout inventé. »

Patrick Sénécal est tout à fait d'accord.

« Les histoires se racontent partout pareil. C'est la même construction dramatique. Ce n'est pas Hollywood qui a inventé ça. Par contre, ce que je n'aime pas d'Hollywood, c'est qu'ils ne prennent pas assez de risque. Dès le début d'une œuvre, on doit établir des codes et s'en tenir jusqu'à la fin. Le problème, c'est que souvent, ça change en cours de route et on ne

respecte plus les codes qu'on s'est donnés au départ. Un peu comme dans le film *Inception* de Christopher Nolan. Quand ça arrive, ça m'énerve. »

**Mais d'où viennent donc toutes ces bonnes idées ?**

Pour Simon-Olivier, tout commence par un coup de foudre.

« Pour un personnage, une idée, un gag, peu importe. Il faut ensuite aller à fond de ce coup de foudre pour ne jamais perdre de vue pourquoi ça nous a fait rire au départ. »

Pour Patrick Sénécal, tout ça débute simplement par un simple flash.

« Mes flashes, c'est comme de la visite. Il y a de la visite qui reste et de la visite qui repart. C'est avec un peu de recul qu'on choisit de suivre une idée ou de l'abandonner. Mais ça peut aussi venir de la colère. Pour *Les sept jours du talion*, j'étais tanné de voir des films américains qui montraient que la vengeance c'était le fun, que c'était une bonne idée, que c'était cool. Moi, je voulais montrer le contraire. »

La réponse d'Ian Lauzon est plus terre-à-terre.

« Des fois, c'est aussi tout simplement une commande, comme pour *Piché, entre ciel et terre*. Au départ, je ne voulais pas le faire et ensuite, j'ai compris que c'était tout simplement une chance de parler de l'être humain. »

**La discipline de l'auteur**

La discipline est difficile pour Simon-Olivier, qui n'est pas un auteur à plein temps.

« Parce que je suis aussi réalisateur et acteur. Quand j'arrête d'écrire un certain temps, c'est très difficile de replonger ensuite. Ça prend du temps avant de retrouver le "mood". Des fois, je me demande ce que je fais là à écrire. C'est l'été, il fait beau, j'ai des passes pour aller à Fantasia... (rire du public) C'est seulement après quatre cinq heures devant mon ordinateur que ça commence à être le fun. »

Patrick Sénécal dit que même pour un auteur comme lui qui écrit sur une base plus régulière, c'est parfois difficile.



## IAN LAUZON

### TÉLÉVISION

The Office – La Job  
(adaptation québécoise)  
Après la job

### FILM

Cabotins  
Piché, entre ciel et terre  
De père en flic  
Bobby  
Broil

### PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Québec Air Force, LM  
Le Meeting, série télé



RENAUD SAKELARIS © FANTASIA

Ian Lauzon

## Un duel à trois... mais pas d'extra-terrestres

Un duel à trois...

« Quand je suis deux ou trois jours à ne pas écrire, c'est l'enfer de recommencer. Y' a des matins, je me lève pis ça ne me tente pas d'écrire. Et ça n'arrive jamais que je me couche le soir en me disant : eille, j'aurais tellement aimé ça continuer à écrire, j'ai hâte de me lever demain matin pour recommencer. Non. Je me botte le cul et le plaisir vient en le faisant. Le mythe de l'artiste sans discipline, moi je ne crois pas à ça. Un artiste sans discipline, ça ne se peut pas. »

« Moi je me dis tout le temps que je ne suis pas discipliné, mais que je suis tout le temps en train de travailler pour compenser. » ajoute Ian Lauzon sous les rires du public.

« Beaucoup d'écrivains disent que plus on vieillit, plus c'est dur d'écrire. » conclut sur la question Patrick Senécal. « Quand j'étais plus jeune, j'écrivais des pages et des pages en me disant que je me relirais après, mais maintenant je suis plus capable, je m'autocorrige beaucoup plus qu'avant. »

« Mes flashes, c'est comme de la visite.  
Il y a de la visite qui reste et de la visite  
qui repart. C'est avec un peu de recul qu'on  
choisit de suivre une idée ou de l'abandonner. »

— PATRICK SENÉCAL

**Et la Sodec ? Ça donne des ailes ou ça met des bâtons dans les roues ?**

« Moi ce qui m'étonne, c'est à quelle point deux personnes peuvent lire un texte et en comprendre deux choses complètement différentes. » nous dit tout de go l'ancien *Chick'N Swell*.

Patrick Senécal poursuit : « On essaye souvent trop de donner l'aval aux films qui s'adressent à tout le monde. *L'antéchrist* de Lars Von Trier, parce que ça vient d'Europe de l'Est, c'est respecté, mais les films un peu différents qui viennent d'ici, c'est de la merde. »

Pour Ian Lauzon, le puritanisme fait partie du problème : « Mon dernier film, *Cabotins*, porte sur le snobisme culturel. L'art noble par rapport à l'art populaire. J'ai déposé le scénario pendant l'ère Bush, il y a huit ans, et il a évidemment été refusé, plusieurs fois. On était dans un autre climat. C'était refusé parce que c'était vulgaire. Moi, je m'arrachais les cheveux parce que c'est justement de ça que mon film voulait parler : de puritanisme et de snobisme culturel. »

Patrick Senécal conclut : « Mais ce n'est pas une job évi- dente de lire des textes, il faut quand même être indulgent avec ces gens-là. J'écoutais Coppola dire qu'il ne comprenait pas pourquoi on fait des films. Tout est tellement contre nous quand on fait un film que c'est comme un événement de réussir à en faire un, bon ou mauvais. » ¶

## A VOS AGENDAS !

### VOUS ÊTES ATTENDU...

Le dimanche, 28 novembre 2010, à 14 h

À L'HÔTEL HYATT REGENCY,  
COMPLEXE DESJARDINS

SALON HOSPITALITÉ, NIVEAU 5

## À l'occasion de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la SARTEC

La journée débutera par un atelier animé par **Jonathan Bélisle**, scénariste interactif et stratège transmédia, et sera suivie d'un déjeuner vers 12 h 30. Le programme complet de la journée ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée vous parviendront dans les prochains jours.

- Inscription : 9 h
- Atelier : 9 h 30 à 12 h 30
- Brunch : 12 h 30 (il est offert gratuitement aux membres qui s'inscriront au préalable).
- Assemblée générale : 14 h

Ouvert aux membres et aux non-membres

Prière d'informer le Secrétariat de la SARTEC de votre présence

Par téléphone 514 526-9196, télécopieur 514 526-4124

ou courriel : [information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)

## A VOS AGENDAS !

### Place aux auteurs

**Jeudi 4 novembre, 19 h**

**Cinémathèque québécoise**

335, boul. de Maisonneuve Est, Montréal

Entrée libre.

La SARTEC, en collaboration avec la Cinémathèque québécoise, présente une soirée-rencontre pour débattre et réfléchir de la place des voix divergentes sur nos écrans tant à la télévision qu'au cinéma.

Avec : **Paule Baillargeon**, *Claude Jutra, portrait sur film*  
**Anaïs Barbeau-Lavalette**, *Le Ring*  
**Pierre Barrette**, *24 images*  
**Fernand Dansereau**, *Les porteurs d'espoir*  
**Marquise Lepage**, *Martha qui vient du froid*  
**Frédéric Ouellet**, *Grande Ourse*  
**Sylvie Lussier**, *animation*

## Venez en nombre !

# FÉLICITATIONS ! À NOS MEMBRES

**Gilles Desjardins**, *Musée Éden*,

- Prix de la contribution artistique et technique de l'édition 2010, Festival de la fiction TV de La Rochelle, France.

**Julie Hivon**, *Tromper le silence*,

- Prix de l'innovation et Prix de la Cinéma-thèque québécoise pour le long métrage canadien coup de cœur du public, FFM.

**Alexandre-Nicolas Leblanc**, INIS –

Programme d'écriture de long métrage 2009-2010 – Profil scénariste,  
- Bourse d'excellence Louise Spickler de la Fondation Claude-Jutra.

**Jean Lemire**, lauréat du Prix Modori 2010 pour la biodiversité.

**Jacques Savoie**, *Cinq secondes* (roman),

- Prix Saint-Pacôme du roman policier.

**Denis Villeneuve**, *Incendies*,

- Prix du meilleur film canadien, Festival de Toronto et Festival de Calgary ; Représentant canadien dans la course pour l'oscar du meilleur film en langue étrangère.

## Gagnants des prix Gémeaux :

**Anaïs Barbeau-Lavalette**,

**Émile Proulx-Cloutier**, *Les petits géants*,  
- Meilleur documentaire : culture ;

**Manon Berthelet**, **Muguette Berthelet**,  
*Léon*,

- Meilleur émission série d'animation ;

**Richard Blaimert**,

*Les hauts et les bas de Sophie Paquin*,  
- Meilleur texte : comédie ;

**Vincent Bolduc**, **Alex Veilleux**, *Tactik II*,

- Meilleure émission ou série jeunesse : fiction ;

**Serge Boucher**, *Aveux*,

- Meilleur texte : série dramatique et Meilleure série dramatique ;

**Anne Boyer**, **Michel D'Astous**, *Yamaska*,

- Meilleur texte : téléroman  
- Meilleur téléroman ;

**Marc Brunet**, **Josée Fortier**,

**Rafaële Germain**, *3600 secondes d'extase III*,  
- Meilleur texte : humour ;

**Jean-Sébastien Busque**, **Barclay Fortin**,

**Mathieu Pichette**, **Félix Tanguay**,

*Les pieds dans la marge*,  
- Meilleur texte : jeunesse et Meilleure émission ou série jeunesse ;

**André Ducharme**, **Guy A. Lepage**,

*Tout le monde en parle*,  
- Meilleure émission ou série d'entrevues ou talk show ;  
- Meilleure série ou spécial de variétés ou des arts de la scène ;

**Jean-René Dufort**, **Richard Gohier**,

*Spécial Infoman 2009*,  
- Meilleur spécial humoristique ;  
- Meilleur série humoristique ;

**Jacques Davidts** (auteur principal)

**Jean-François Léger**, **Jean Pelletier**,  
**Isabelle Langlois**, **Mélissa Veilleux**,  
**Marie-Pierre Ducharme**, **Marc Tulin**,  
**Richard Jutras**, **Isabelle Hébert**, **Martin Girard**, **Benoit Rousseau**, **Pascal Lavoie**,  
**Yvan Guay**, **Marie-France Landry**,  
**Normand Boisvert**

*Les Parent*,

- Meilleure comédie ;

**Pascal Gélinas**, (horaire de diffusion)

*Gratien Gélinas, un géant aux pieds d'argile*,  
- Meilleur scénario documentaire ;

**Simon-Olivier Fecteau**,

*En audition avec Simon*,  
- Meilleur émission ou série originale produite pour les nouveaux médias ;

**Nelson Harvey**, *Le moment de vérité*,

- Meilleur jeu ;

**Jean-Claude Labrecque**, **Pascale Bilodeau**,

*Félix*,  
- Meilleure biographie ou portrait ;

**Claude Meunier**, *La petite vie*,

- Prix du public ;

**Gilles Parent**, **Marc St-Onge**,

*La vie en vert*,  
- Meilleur magazine de services.

## Nomination au poste de conseiller en relations de travail

La SARTEC est heureuse d'annoncer que Mathieu Poirier occupe le poste de conseiller en relations de travail depuis le 13 septembre dernier. Il a la responsabilité de voir à l'application de l'entente collective APFTQ/SARTEC du secteur télévision, de répondre aux questions des membres au sujet des contrats ou de l'entente collective ainsi que de conseiller les auteurs dans la négociation de leurs contrats et ou lors de litige avec les producteurs. Il contribue également à la préparation des négociations.

Diplômé en droit de l'Université de Québec à Montréal et en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, Mathieu a travaillé sept années en ressources humaines avant de se joindre à l'équipe de la SARTEC.

Vous voulez savoir quand signer un contrat SARTEC, comment et avec qui négocier ? ou pour toute question concernant l'entente collective APFTQ/SARTEC du secteur télévision, n'hésitez pas à contacter Mathieu Poirier au 514 526-9196 poste 226 ou à [mpoirier@sartec.qc.ca](mailto:mpoirier@sartec.qc.ca).



## Fonds Harold Greenberg

### Volet – Aide à la prise d’option

- *Cinq secondes*, roman de Jacques Savoie, scénariste : Jacques Savoie, demande déposée par Cinémaginaire
- *Sous la toge*, roman de Nathaly Dufour, scénariste : Martine Pagé, demande déposée par EMC Productions

### Volet – Aide à la scénarisation de long métrage de fiction

- *Asphalte et vodka*, adapté du roman éponyme de Michel Vézina, scénaristes : Thomy Laporte et Michel Vézina, demande déposée par Productions Par’lci
- *Donneur (Le)*, scénariste et réalisatrice : Carole Ducharme, demande déposée par Witness Media
- *Guerre des tuques 3D (La)*, scénariste : Normand Canac-Marquis, demande déposée par Carpediem Films & TV et Les Productions La Fête
- *Laurence Anyways*, scénariste et réalisateur : Xavier Dolan, demande déposée par Lyla Films
- *La Ligue des hors-la-loi*, scénariste et réalisateur : André Melançon, demande déposée par Les Productions La Fête
- *Made in Québec*, scénariste : Michel Duchesne, demande déposée par Lusio Films
- *Mille et un ennuis*, scénaristes : Pierre Daudelin et Virginie Dubois, demande déposée par Zuno Films

- *Nitro 2*, scénariste : Benoît Guichard, réalisateur : Alain DesRochers, demande déposée par Cirrus Communications
- *Trou (Le)*, scénariste : Luke Bélanger, demande déposée par Viking Film
- *Une jeune fille*, scénariste et réalisatrice : Catherine Martin, demande déposée par Coop Vidéo de Montréal et Films 53/12

### Volet – Aide au parachèvement de l’écriture de long métrage de fiction

- *Au paradis des bas perdus*, scénariste : Isabelle Hébert, réalisateur : Christian Laurence, demande déposée par Cirrus communication
- *Mirror Lake*, scénariste : Diane Cailhier, réalisateur : Érik Canuel, adapté du roman éponyme d’Andrée A. Michaud, demande déposée par Novem Communications
- *Petite fille qui aimait trop les allumettes (La)*, adapté du roman éponyme de Gaéтан Soucy, scénariste et réalisateur : Sylvain Guy, demande déposée par GPA Films
- *Une île au cœur*, scénaristes : Sarah Lévesque et François Péloquin, réalisateur : François Péloquin, demande déposée par Couzin Films
- *Voyage de César (Le)*, scénaristes : Rudy Barichello et Emma Hacher, réalisateur : Rudy Barichello, demande déposée par Cirrus Communications

(source : Le Fonds Harold Greenberg)

# FINANCEMENT

## FONDS PUBLIC

### ■ TÉLÉFILM Canada – 2010-2011

FONDS DU LONG MÉTRAGE DU CANADA

Programmes de développement, de production et mise en marché

Dates de dépôt :

Projets en développement :

**18 octobre 2010**

Projets régionaux en développement :

**9 novembre 2010**

Projets en production pour 2011-2012 :

**31 janvier 2011**

Projets régionaux en production

pour 2011-2012 : **31 janvier 2011**

### WEB-CINÉ 360

Date limite de dépôt des demandes :

**29 octobre 2010**

Fonds francophone d’aide au développement cinématographique

Date de dépôt : **20 décembre 2010**

[www.telefilm.gc.ca](http://www.telefilm.gc.ca)

### ■ SODEC – Dates de dépôt des projets 2010-2011

#### SCÉNARISATION

Aide à la scénarisation – jeunes créateurs (volet 1)

Dépôt : **vendredi 5 novembre 2010**

Aide sélective aux entreprises de production – secteur privé (volet 2.1)

Dépôt : **vendredi 3 décembre 2010**

## FONDS PRIVÉS

### ■ FONDS HAROLD GREENBERG

Dates de dépôt du Fonds pour l’année 2010-2011

Volet / Émission se rapportant à la musique:

**28 avril 2011**

Volet Film / Scénarisation :

**7 octobre 2010, 10 février et 16 juin 2011**

Volet Film / Prise d’option : **en tout temps,**

**temps d’étude plus ou moins 1 mois**

Volet Film / Parachèvement : **10 février**

**et 16 juin 2011**

## Fonds Harold Greenberg



### 1<sup>er</sup> anniversaire du volet *Parachèvement de l’écriture d’un scénario de long métrage de fiction*

Le Fonds Harold Greenberg célèbre en septembre le premier anniversaire de son volet *Parachèvement de l’écriture d’un scénario* qui vient en aide aux producteurs et scénaristes d’ici. Pas moins de 7 des 18 projets soumis lors des deux rondes de financement ont obtenu l’aide demandée, précise le communiqué.

Créé le 1<sup>er</sup> septembre 2009 à la suggestion de la SARTEC, ce volet comble une lacune dans l’éventail des programmes d’aide à la scénarisation actuellement disponibles.

Les dates limites pour soumettre une demande au volet *Parachèvement de l’écriture d’un scénario* de long métrage de fiction sont les 10 février et 16 juin 2011. Pour connaître les principes directeurs ou pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web du Fonds Harold Greenberg.

[www.astral.com/lefonds](http://www.astral.com/lefonds)

## Consultation publique

# Stratégie sur l'économie numérique du Canada

Le gouvernement du Canada a tenu une consultation publique pour établir une stratégie nationale sur l'économie numérique du 10 mai au 9 juillet dernier. Nous publions dans ces pages un résumé du mémoire déposé par la SARTEC dans le cadre de ce processus de consultation. Vous pouvez consulter la version intégrale du document dans notre site Internet.

## Accroître l'avantage numérique du Canada

Outre certaines remarques générales sur l'accès, notre mémoire traite principalement des questions de contenu.

Le numérique fait désormais partie de ces « utilités publiques » devenues incontournables. Il faut donc que les différents paliers gouvernementaux favorisent la généralisation du passage à l'ère numérique partout au pays.

La neutralité du Net doit également être au cœur des préoccupations. Une réglementation adéquate est nécessaire pour éviter que les entreprises intégrées ne favorisent indûment leur contenu en contrôlant le flux.

## Les Fournisseurs de services Internet (FSI)

**doivent faire leur part pour financer et les contenus préexistants rendus disponibles sur leurs plateformes et les contenus originaux.**

L'Internet n'est pas un monde sans loi ou sans frontière. Plusieurs utilisations sont désormais régies territorialement et le développement de l'Internet comme mode transactionnel est relié aux lois protégeant consommateurs et entreprises.

Cela devrait également s'appliquer aux transactions touchant les œuvres. La *Loi sur le droit d'auteur* doit donner confiance aux créateurs. Or, le projet de loi C-32 est loin d'avoir atteint cet objectif en multipliant les exceptions et en rendant « légitimes les activités quotidiennes des Canadiens » sans aucune contrepartie. À ce chapitre, le gouvernement a réduit l'avantage du Canada en ne permettant pas aux créateurs qui alimentent de leurs œuvres l'économie numérique d'y trouver leur compte.

La mise en place de nouveaux espaces de diffusion a remis en question le modèle économique en vigueur et

dévalorisé les modes de rémunération traditionnels alors que les nouveaux médias sont toujours à la recherche de leur modèle économique.

Une bonne partie du contenu accessible sur les Nouveaux médias a été créée pour les médias traditionnels dont le financement pose déjà problème et qui doivent de plus absorber les coûts des changements technologiques occasionnés par le numérique, la haute définition et leur présence sur les multiples plateformes.

Tant du côté du cinéma que de la télévision, nous sommes à la croisée des chemins. Sans augmentation au Fonds du long métrage ou sans octroi de financement adéquat en télévision, il apparaîtra de plus en plus difficile d'assurer un volume de productions suffisant. Comment alors alimenter les multiples plateformes si ces nouvelles utilisations ne rapportent pas et réduisent de plus le financement disponible pour les productions initiales, comme l'impliquent les nouvelles règles du Fonds des médias ?

Plutôt que de contribuer à accroître l'avantage numérique, une telle approche risque d'affaiblir les acquis en cinéma et en télévision et à réduire le contenu disponible.

Le gouvernement doit mettre les entreprises qui diffusent le contenu à contribution. Les Fournisseurs de services Internet (FSI), par exemple, doivent faire leur part pour financer et les contenus préexistants rendus disponibles sur leurs plateformes et les contenus originaux.

Pour espérer accroître l'avantage numérique du Canada, il faut financer adéquatement le contenu national. Cela doit de plus s'inscrire dans le cadre d'une politique plus générale apte à favoriser notre expression culturelle et à assurer au public l'accès à un contenu auquel il peut s'identifier et qui exprime sa culture. Dans le cadre de sa stratégie, le gouvernement devrait s'inspirer de l'encadrement réglementaire, des programmes et des politiques mis en place pour les médias traditionnels pour construire un environnement numérique favorable à notre expression culturelle. ¶

## Quelques informations sur le Régime des rentes du Québec

### À partir de quel âge peut-on recevoir une rente de retraite du Régime de rentes du Québec ?

Tout travailleur qui a cotisé au Régime pour au moins une année peut demander sa rente de retraite à compter de 60 ans s'il respecte une des 3 conditions suivantes :

- il a cessé de travailler ;
- il prévoit avoir des revenus inférieurs à 11 800 \$ pour les 12 mois qui suivent sa demande ;
- il est salarié et a réduit sa rémunération d'au moins 20 % à la suite d'une entente de retraite progressive conclue avec son employeur.

### Les rentes du Régime de rentes du Québec sont-elles indexées ?

Les rentes sont pleinement indexées à chaque année. Le taux d'indexation est fixé selon l'indice du coût de la vie établi par la Régie d'après les données fournies par Statistique Canada. L'indexation des rentes permet aux bénéficiaires de préserver leur pouvoir d'achat. En 2010, par exemple, le montant des rentes du Régime a été augmenté de 0,4 %.

### La personne qui décède doit avoir cotisé au Régime de rentes du Québec pendant combien d'années pour que ses proches aient droit aux prestations de survivants ?

Pour donner droit aux prestations de survivants, la personne qui décède doit avoir cotisé pour au moins le tiers de la période de cotisation au Régime, avec un minimum de 3 ans. La période de cotisation commence à 18 ans ou en 1966, date d'entrée en vigueur du Régime, et se termine à la retraite ou au décès du travailleur, ou au plus tard à 70 ans. De plus, pour les survivants d'une personne qui a cotisé au Régime pendant 10 ans, le droit à une prestation de survivants est acquis sous réserve des conditions prévues pour chacune des prestations.

### Quel est le montant de la prestation de décès accordée par le Régime de rentes du Québec ?

La prestation accordée pour le décès d'un cotisant qui a suffisamment participé au Régime est de 2 500 \$. Dans ce cas, le Régime prévoit aussi une rente de conjoint survivant et une rente d'orphelin, s'il y a lieu.

Source : Régie des rentes du Québec. *Foires aux questions sur les prestations du Régime de rentes du Québec*, [www.rrq.gouv.qc.ca]



### Qu'est-ce que la rente de conjoint survivant ?

La rente de conjoint survivant est la rente versée à celui ou celle qui vivait maritalement avec la personne qui décède après avoir suffisamment cotisé au Régime. Leur vie commune se faisait alors comme conjoints mariés ou conjoints de fait. Pour les décès survenus à partir du 4 avril 1985, les conjoints de même sexe ont aussi droit à la rente de conjoint survivant.

### À quelles conditions un conjoint de fait peut-il recevoir une rente de conjoint survivant ?

Si la personne décédée n'était pas mariée ou si elle était séparée légalement, la rente sera versée à la personne reconnue comme conjoint de fait. Pour être reconnu conjoint de fait, il faut avoir vécu maritalement depuis au moins 3 ans au moment du décès. Toutefois, une année de vie commune suffit si un enfant est né ou est à naître de l'union, ou si le couple a adopté un enfant ou si la personne survivante a adopté l'enfant de son conjoint ou de sa conjointe.

### Quel est le montant maximum d'une rente de conjoint survivant versée à une personne qui a de 55 à 65 ans ?

En 2010, il est de 776,41 \$ par mois.

**Pour plus d'informations, consultez le [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca) et pour planifier votre retraite, rencontrez votre conseiller à la Caisse de la Culture.**

Tél. : 514-CULTURE (514 285-8873)  
[www.caissedelaculture.com](http://www.caissedelaculture.com)

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.